



Le magistrat municipal est accusé de « violence », et « trouble de jouissance » dans l'exploitation de l'activité de l'entreprise.

En effet, le maire de la commune de Njombe-Penja est trainé en justice par la société United Transport Africa Cameroun, apprend-on à travers une note signée le 3 Juin 2020 par un certain Adriano Ballan et adressée auprès du procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Mbanga, L'entreprise qui exploite une carrière de pouzzolane dans la localité de Djoungo se plaint de violence, voie de fait et trouble de jouissance dans l'exploitation de leur activité.

Paul Eric Kingue et 25 personnes non identifiées s'en sont pris physiquement le 1 er Juin 2020 à 3 employés d'United Transport Africa Cameroun, lit-on dans la note d'Adriano Ballan ci-dessous.



United Transport Africa (Cameroun) sa

Share Capital 3.500.000.000 Cfa - Head Office : Douala - Bonaberi - P.o. Box 1912
 T. : 243 61 43 33 / 233 39 63 80 - Fax : 233 39 32 83 - Recm n° Re/Dta/1970/B/6290 - Pefe n° 1501401J
 Mail : utafica.cameroun@utafica.net - www.unitedtransportafrica.com - N° Contribuable : A077800010977F

| | |
|--------------------|--------------|
| PARQUET D'INSTANCE | |
| D. : | A : |
| Courrier A : | 05 JUIN 2020 |
| Enregistré : | 1312 |

Douala, 03/06/2020

Monsieur le Procureur de la République
 près le Tribunal de Première Instance de
 Mbanga

Objet : plainte avec constitution de partie civile contre Sieur KINGUE Paul Eric et autres pour violences, voies de fait et trouble de jouissance dans l'exploitation de notre activité.

Monsieur le Procureur de la République,

Nous venons auprès de votre haute personnalité porter plainte contre les sus requis pour les faits ci-dessous :

Nous exploitons depuis des décennies et ce de façon récurrente et continue une carrière de pouzzolane à Djoungo dans la circonscription de Mombo dans un domaine appartenant à CIMENCAM.

Le 1^{er} juin 2020 aux environs de 12 h25mn, pendant que nos employés vauquaient paisiblement à leurs activités ; Mr KINGUE Paul Eric Maire de la Commune de Njombé Penja a fait irruption dans ladite carrière en compagnie de 25 autres personnes non identifiées ; ils ont brutalisé nos employés notamment le conducteur d'engin Caterpillar le nommé TCHEUMANACK TCHOUAPI Jules, sieurs NYIA Vincent et ISSAYAKOU Moussa respectivement chauffeurs des camions LT 935 CQ et LT TR 7135A avant d'ordonner l'arrêt total des travaux.

Impuissant et confus devant cette situation, notre responsable d'exploitation sieur KONO Antoine a requis l'intervention des Autorités de la localité de Mombo ; Aussitôt Monsieur le Sous-préfet de Mombo s'est transporté sur les lieux accompagné du Commandant de Gendarmerie de la Brigade Ter de Mombo, du Commissaire spécial de Mombo, du Maire de la Commune de Mombo et du Chef du Village Djoungo - rail. Après environ 05 heures de débats, Monsieur le Sous-préfet a réussi à calmer les foudres de Monsieur KINGUE Paul Eric qui s'est retiré avec ses hommes de la carrière à 16 h30mn tout en menaçant de revenir dans les 10 jours qui suivent.

Monsieur le Procureur de la République, ce comportement irresponsable de Monsieur KINGUE Paul Eric, Maire de la Commune de Njombe-Penja et de ses hommes a causé un préjudice incommensurable à nos employés et à notre société qui n'a pas pu atteindre ses objectifs de la journée.

C'est pourquoi, Monsieur le Procureur de la République, nous nous référons à votre Autorité afin que Monsieur KINGUE Paul Eric et ses hommes répondent de leurs actes délictueux devant les instances judiciaires.

Recevez, Monsieur le Procureur de la République, l'assurance de notre parfaite considération.

POUR UTA CAMEROUN


 Adrians Ballan